

Réunion de suivi de la Conférence salariale du 15 septembre : La CFTC, au-delà des souhaits et des effets d'annonce, attend des mesures concrètes, attractives et durables pour tous les agents.

Les agents publics ont accueilli de façon positive l'annonce de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice, même si cela ne rattrape pas la perte de 20 % de pouvoir d'achat qu'ils ont subi sur les 20 dernières années, sans compter l'inflation qui ne cesse de progresser. De plus, cette augmentation du point d'indice n'impacte bien souvent qu'une partie de leur rémunération, car la part indemnitaire n'est pas concernée alors qu'elle représente pour un bon nombre d'agents une quotité importante de la rémunération.

Les mesures prises pour revaloriser les débuts de carrière des catégories B et C sont intéressantes mais en contrepartie elles écrasent les grilles et rendent moins attractives les évolutions professionnelles au sein des corps concernés.

Le sujet de l'accompagnement de la mobilité professionnelle est très souvent insuffisant, voire inexistant, et amène de nombreux agents à refuser des promotions suite à la réussite à un concours ou à renoncer à postuler sur des postes valorisant pour leur carrière et pour lesquels ils possèdent toutes les compétences.

La **CFTC** estime que nous pouvons aller plus loin sur les sujets liés à la mobilité durable en simplifiant et en facilitant la compréhension des aides financières qui sont attribuées et en proposant également d'autres mesures novatrices.

Le télétravail doit être mieux accompagné afin de ne pas reporter la charge financière de cette façon de travailler qui s'est largement répandue dans nos administrations depuis la crise sanitaire, sur le budget des agents.

La **CFTC** demande une concertation visant à mettre en place des moyens supplémentaires pour l'action sociale au profit de l'ensemble des agents, à l'instar de ce qui se fait par ailleurs.

D'une façon générale le sujet de l'attractivité des métiers de la fonction publique doit faire l'objet d'échanges et de mesures concrètes rapidement mises en place.

Le chantier promis sur les carrières et les rémunérations doit enfin prendre corps et ne pas s'éterniser. Les constats ont été faits depuis longtemps tant sur la baisse d'attractivité de la fonction publique que sur la perte du pouvoir d'achat et sur une qualité de vie et de santé au travail insuffisante. La CFTC négociera avec une grande conviction et proposera des solutions concrètes lors des échanges prévus à l'automne et en début d'année 2023.